ABONDA
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 45 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : ZA DE LEYGAT - AVENUE DE L'INDUSTRIE - 43190 TENCE

---

538 507 237 RCS LE PUY-EN-VELAY

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

DOCUMENTS DEPOSES AU
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LE PUY-EN-VELAY

1- Bilan, compte de résultat et annexe

2- Affectation du résultat.

DOCUMENTS CERTIFIES CONFORMES,

Le Gérant,
Sylvain BLACHON.

Bilan passif

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	45 000,00	45 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale	4 500,00	4 500,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves	47 379,90	20 490,74
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	186,96	26 889,16
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**97 066,86**	**96 879,90**
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
PROV.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24 254,16	40 153,10
	Emprunts et dettes financières diverses	111 396,76	411 243,66
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	90 560,63	147 105,22
	Dettes fiscales et sociales	96 203,93	189 053,26
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	3 630,66	270 628,43
	Produits constatés d'avance		1 849,00
	TOTAL DETTES (III)	**326 046,14**	**1 060 032,67**
	Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		**423 113,00**	**1 156 912,57**

Bilan actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, ...	12 122,25	12 122,25		
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	150 049,16	92 025,21	58 023,95	69 388,46
	Installations techniques, matériel, ...	251 330,43	198 393,65	52 936,78	60 316,42
	Autres immobilisations corporelles	63 748,37	38 904,51	24 843,86	30 223,92
	Immobilisations corporelles en cours	76 994,40		76 994,40	76 994,40
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 000,00		1 000,00	1 000,00
	TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	**555 244,61**	**341 445,62**	**213 798,99**	**237 923,20**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières				157 526,36
	En-cours de production				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CRÉANCES				
	Créances clients et comptes rattachés	84 889,42		84 889,42	624 448,75
	Autres créances	92 081,43		92 081,43	72 716,53
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres et instruments de trésorerie				
	DISPONIBILITÉS	6 769,45		6 769,45	111 926,73
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	25 573,71		25 573,71	22 280,57
	TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	**209 314,01**		**209 314,01**	**988 898,94**
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Écarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		**764 558,62**	**341 445,62**	**423 113,00**	**1 226 822,14**

Préambule

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **31/12/2024** a une durée de **12 mois**. L'exercice précédent avait une durée de **12 mois** recouvrant la période du **01/01/2023** au **31/12/2023**. Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **423 113,00 €**. Le résultat net comptable est un bénéfice de **186,96 €**. Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

- La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	10 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 à 20 ans
Mobilier	5 à 10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	4 à 5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

ABONDA
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 45 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : ZA DE LEYGAT - AVENUE DE L'INDUSTRIE - 43190 TENCE

---

538 507 237 RCS LE PUY-EN-VELAY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 JUIN 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à **186,96 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	186,96 euros

En totalité au compte **« autres réserves »** qui s'élève ainsi à 47 566,86 euros.

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

****

Certifié conforme

Le Gérant,
Sylvain BLACHON